

Le sens de l'adjectif « œcuménique » dans la tradition patristique et dans la tradition byzantine

Le terme « œcuménique » est à l'ordre du jour et il est nécessaire d'en préciser le sens original, au moment où la rencontre entre le pape Paul VI et le patriarche Athénagoras I^{er} lui restitue sa signification première, dans un retour aux sources et à la tradition de l'Église ancienne. Ce terme a été différemment interprété en Occident, notamment à cause des schismes orientaux. Mais c'est précisément dans la perspective d'un retour implicite à l'acception originale qu'à la différence de certains de ses prédécesseurs, S.S. Paul VI a pu reconnaître sans réticence au patriarche de Constantinople le titre d'œcuménique qui, durant des siècles de polémique, avait été comme le symbole de la rivalité entre les deux Sièges. Ce titre figure ainsi en tête de l'admirable lettre que le Saint-Père adressait le 20 septembre 1963 au patriarche Athénagoras, pour le remercier des vœux que celui-ci lui avait adressés à l'occasion de son couronnement : « A S.S. Athénagoras I^{er}, Archevêque de Constantinople et Patriarche œcuménique » (cfr *La Doc. Cath.*, t. LXI, 5 janvier 1964, col. 18).

En vérité, la portée de cette initiative dépasse le plan de la courtoisie et de l'estime mutuelle. Dans la conjoncture œcuménique présente, le geste du Saint-Père restitue de fait à l'adjectif en question sa signification originelle. Précisons que l'orthodoxie a depuis un certain temps fixé le titre de patriarche œcuménique dans un sens proche de l'acception primitive du terme dans le grec patristique.

Les langues de civilisation emploient généralement aujourd'hui l'adjectif *œcuménique* qui est, comme on sait, d'origine grecque. Cet adjectif est même d'un usage très courant à notre époque où il a pris une acception précise dans le vocabulaire religieux. Dans ce vocabulaire, *œcuménique* signifie en effet universel au sens strict, et il s'applique notamment aux institutions qui regroupent d'une manière

N.d.l.R. — Cet article reproduit, pour l'essentiel, le texte d'une communication présentée à la IV^e Conférence Internationale d'Études Patristiques (Oxford, 16-21 septembre 1963). L'Auteur et la direction de la Revue tiennent à remercier le Dr F. L. Cross, de Christ Church, Oxford, ainsi que les éditeurs des *Texte und Untersuchungen*, d'avoir bien voulu autoriser la publication anticipée de ces pages, auxquelles l'événement œcuménique, que fut le pèlerinage de Paul VI aux lieux saints, confère une remarquable actualité.

ou d'une autre les chrétiens du monde entier. Sans être inexact, ce sens ne correspond pas tout à fait à l'acception du mot grec original οἰκουμηνικός et on doit préciser cette acception initiale pour éviter les malentendus qui ont pu naître à son sujet.

L'adjectif οἰκουμηνικός est un dérivé du participe substantivé ἡ οἰκουμένη, qui provient lui-même de l'expression ἡ οἰκουμένη γῆ et qui signifie d'une manière elliptique la terre habitée par les hommes. A l'époque classique, ce participe substantivé, qui apparaît déjà chez Hérodote¹, s'applique indifféremment à l'ensemble du monde grec et barbare, et il conserve généralement un sens concret. Mais à partir du IV^e siècle et des conquêtes d'Alexandre, le terme désigne nécessairement l'univers hellénisé et il prend de plus en plus une acception politique. Cette acception devait se cristalliser dans la κοινή et à l'époque romaine. A cette époque, sous l'influence du latin qui donne toujours aux mots grecs un sens concret, le substantif οἰκουμένη signifie très précisément le monde civilisé par excellence, c'est-à-dire l'empire romain, dans la mesure même où cet empire prétend à la souveraineté universelle en Orient et en Occident. Ce sens apparaît dans la langue courante au I^{er} siècle de notre ère et singulièrement dans les écrits du Nouveau Testament² ; il se développe plus particulièrement au Bas-Empire et il atteint sa plénitude juridique au VI^e siècle, au moment de la reconquête justinienne qui reprend consciemment l'idée de l'empire romain universel.

C'est précisément dans la perspective de cet empire romain universel qu'apparaît le dérivé οἰκουμηνικός du substantif οἰκουμένη. Car à la différence de ce dernier, qui remonte à l'Antiquité, l'adjectif οἰκουμηνικός n'est pas antérieur au III^e siècle de notre ère, et son apparition tardive dans des textes dépourvus de caractère littéraire souligne les développements de la notion politique de l'οἰκουμένη impériale. De fait, on constate d'abord sa présence dans des documents épigraphiques où il est l'équivalent du génitif τῆς οἰκουμένης au sens romain du terme³.

Certes, dans ses premiers emplois patristiques, cet adjectif conserve un sens général. C'est ainsi que Cyrille de Jérusalem parle de Jésus qui mourut après avoir assumé les péchés du monde entier : Ἰησοῦς τὰς οἰκουμηνικὰς ἀμαρτίας ἀναλαβὼν ἀπέθανεν⁴, ou de la terre universelle, c'est-à-dire de toute la terre qui est comme un centre au milieu d'un seul ciel : Ἡ οἰκουμηνικὴ γῆ κέντρον ὡσπερ ἐστίν

1. Hérodote, *Histoires* IV, 110.

2. Voir notamment *Évangile de Luc* 2, 1 et *Actes des Apôtres* 17, 6 ; 24, 5.

3. I.G. 3, 129. Voir aussi l'inscription d'Asie mineure éditée par O. Rayet dans : *Revue archéologique*, N^{11e} série, XIV (1874), p. 112-113. Précisons que dans les documents papyrologiques et épigraphiques, le substantif οἰκουμένη désigne le monde romain depuis le 1^{er} siècle de notre ère.

4. Migne, *P.G.*, 33, 444 a.

τοῦ ἐνὸς οὐρανοῦ⁵. Dans cette dernière phrase, on notera l'évêque de Jérusalem oppose implicitement l'expression ἡ οἰκουμένη γῆ au substantif ἡ οἰκουμένη, qui représente, comme on l'a dit, la formule ἡ οἰκουμένη γῆ. A la différence de cette dernière qui signifie d'abord le monde habité, l'expression ἡ οἰκουμένη γῆ désigne très clairement dans le contexte de Cyrille de Jérusalem la terre susceptible d'être habitée, et la nuance permet de préciser le sens de l'adjectif οἰκουμενικός dans la tradition de basse époque.

Comme tous les adjectifs en -ικός, ce terme exprime une virtualité, une aptitude du personnage ou de l'objet auquel il se rapporte. En somme, quand le substantif οἰκουμένη désigne exclusivement l'ensemble du monde civilisé par excellence, c'est-à-dire l'empire romain d'Orient et d'Occident, l'adjectif οἰκουμενικός souligne la vocation universelle de cet empire, et la nuance est particulièrement importante puisqu'elle apparaît au IV^e siècle, c'est-à-dire à l'époque où la séparation progressive entre l'Orient et l'Occident impose l'exigence d'une mystique susceptible d'éviter la rupture entre les deux mondes et de maintenir l'unité du pouvoir impérial au centre de l'univers. L'orthodoxie catholique sera le fondement de cette unité même, et dès les premières années du V^e siècle, Atticus de Constantinople priera Cyrille d'Alexandrie d'inscrire dans les diptyques des Eglises égyptiennes le nom de saint Jean Chrysostome dans l'intérêt de la paix universelle, τῆς οἰκουμενικῆς χάριν εἰρήνης⁶. Cette paix doit rétablir l'ordre public profondément troublé en Orient et en Occident par l'hostilité de certaines Eglises à la mémoire de Chrysostome, et l'expression révèle déjà le sens particulier que prend l'adjectif οἰκουμενικός dans la tradition byzantine, à partir du V^e siècle. Ce sens apparaît plus nettement encore dans la lettre qu'Innocent I^{er} avait adressée quelques années plus tôt au clergé de Constantinople, pour réclamer un concile œcuménique à propos du même Chrysostome. Dans cette lettre, dont nous possédons le texte latin et la traduction grecque, l'adjectif οἰκουμενικός est appliqué au terme σύνοδος⁷, et le fait confirme que l'expression σύνοδος οἰκουμενική, qui apparaît déjà dans la *De Vita Constantini*⁸, est devenue courante au début du V^e siècle et signifie précisément concile universel, c'est-à-dire concile d'Empire, commun à l'Orient et à l'Occident, comme on le précisera plus loin.

Au reste, à partir de la fin du IV^e siècle, l'adjectif οἰκουμενικός désigne systématiquement la virtualité de l'orthodoxie impériale à

5. Migne, P.G., 33, 904b.

6. Atticus in epistolas Cyrilli Alexandrini LXXV; Migne, P.G., 77, 352b.

7. Le texte latin de cette lettre présente également à cet endroit l'adjectif œcumenicus. Voir Migne, P.L., 20, 505-506b.

8. De vita Constantini, 111, 6 (Migne, P.G., 20, 1060).

l'universalisme. Cette virtualité apparaît notamment dans l'expression typique *διδάσκαλος τῆς οἰκουμένης*, que Théodoret applique à saint Basile⁹, et qui devait faire fortune dans la tradition byzantine sous la forme de *διδάσκαλος οἰκουμενικός*. Une telle expression ne signifie pas en effet que Théodoret accordait à l'évêque de Césarée une juridiction particulière sur l'Eglise universelle. Mais elle indique très précisément que le même Théodoret considérait saint Basile comme le docteur de cette Eglise en Orient et en Occident. Au reste, la formule, qui doit être prise au sens large, n'appartient d'une manière exclusive à personne, comme le révèle son évolution dans la perspective historique de l'orthodoxie impériale.

C'est ainsi qu'après la fermeture de l'Ecole d'Athènes (529), les professeurs, chargés d'une chaire magistrale dans l'enseignement supérieur, reçurent le titre officiel de *διδάσκαλοι τῆς οἰκουμένης*, ou plus communément de *διδάσκαλοι οἰκουμενικοί*, qui se généralise dans la tradition byzantine à partir de Justinien, comme on l'a dit précédemment¹⁰. A Constantinople et ailleurs, ces maîtres devaient remplacer les philosophes qui avaient exercé des fonctions prépondérantes dans les universités du Bas-Empire, et qui avaient conservé ces dernières dans les traditions de l'hellénisme et du néo-platonisme. En réaction violente contre l'enseignement des *φιλόσοφοι* du paganisme, les *διδάσκαλοι οἰκουμενικοί* maintiendront les études sous le contrôle de l'Eglise dans l'esprit de la stricte orthodoxie impériale. Et cette orthodoxie ne se limite pas au domaine religieux. Elle s'étend à toutes les disciplines, puisque les maîtres œcuméniques de l'Ecole de droit de Beyrouth prirent une part prépondérante à l'élaboration de la législation justinienne, dans les perspectives mêmes de l'Empire chrétien¹¹.

L'institution des maîtres œcuméniques devait survivre à la dynastie justinienne. Les *διδάσκαλοι οἰκουμενικοί* apparaîtront de fait aux époques les plus diverses de l'histoire byzantine et, au haut Moyen Age, le recteur de l'Université de Constantinople s'appellera *διδάσκαλος οἰκουμενικός*¹². Ce terme ne signifiera pas alors que le personnage

9. L'expression apparaît dans l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret (IV, 16), concurremment avec la formule *φωστήρ τῆς οἰκουμένης* qui en précise le sens. Voir Migne, P.G., 82, 1160 b et 1161 c.

10. Voir à ce sujet F. Fuchs, *Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter*, Berlin, 1926, pp. 8-18. Dans l'enseignement supérieur, le titre d'*οἰκουμενικός διδάσκαλος* a été notamment porté à Constantinople par le grammairien Georges Choeroboscus qui vivait à l'époque de Justinien. C'est à tort qu'on assigne à ce personnage une époque plus tardive. Voir H.-G. Beck, *Kirche und Theologische Literatur im Byzantinischen Reich*, Munich, 1959, p. 468, n. 2.

11. Voir pour les maîtres œcuméniques de Beyrouth l'étude de P. Collinet, *Histoire de l'Ecole de Droit de Beyrouth*, Paris, 1925, pp. 167-175.

12. Voir notamment les textes intéressants l'Université de Constantinople au VIII^e siècle dans L. Bréhier, *Notes sur l'histoire de l'enseignement supérieur à Constantinople*, dans *Byzantion*, III (1926), pp. 73-94 et IV (1927), pp.

en question dépend du patriarche œcuménique¹³. Sans contredire naturellement cette dépendance même, il indiquera précisément que le recteur de l'Université de Constantinople est chargé de maintenir l'enseignement supérieur dans la ligne de l'orthodoxie byzantine. C'est en ce sens que le maître œcuménique exerce une surveillance générale sur l'ensemble des études. Il est à la fois le professeur de l'orthodoxie et le garant de l'orthodoxie à l'Université officielle, et son titre permet d'expliquer très exactement celui de patriarche œcuménique dans la tradition ecclésiastique byzantine.

Le titre de patriarche œcuménique a, comme on sait, donné lieu à d'âpres controverses entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, et il mérite justement d'être replacé dans les perspectives qu'on évoque ici-même. Certes, Théodoret affirme qu'en devenant patriarche de la ville impériale, Nestorius fut à la tête des orthodoxes de l'Eglise catholique de Constantinople, comme de l'univers entier : *κατὰ Κωνσταντινουπόλιν τῶν ὀρθοδόξων καθολικῆς ἐκκλησίας τὴν προεδρίαν πιστεύεται, οὐδὲν δὲ ἦττον καὶ τῆς οἰκουμένης ἀπάσης*¹⁴ ; mais le contexte fait clairement référence à la décision impériale qui fit de Nestorius l'évêque de Constantinople, et l'expression doit être rapprochée pour le sens des formules analogues que Théodoret applique à saint Basile. Théodoret veut simplement dire que Nestorius apparut comme le défenseur de la doctrine officielle, et on notera dans cette perspective particulière qu'il distingue soigneusement l'Eglise de Constantinople de l'*οἰκουμένη*. Si Nestorius exerce à ses yeux une juridiction explicite sur cette église dont il est l'évêque, il n'est tout au plus dans ses fonctions que le chef de file des sectateurs de la théologie impériale en Orient et en Occident, et le texte en question confirme déjà le sens que nous avons dégagé précédemment pour l'adjectif *οἰκουμενικός* dans la tradition proprement byzantine.

Au reste, l'évêque de Constantinople ne fut pas le premier dignitaire ecclésiastique qui reçut expressément le titre d'œcuménique. C'est même contre le titulaire du siège de la Nouvelle Rome que ce titre fut d'abord employé, puisque l'adjectif *οἰκουμενικός* fut appliqué pour la première fois dans l'Eglise à l'adversaire du malheureux Flavius de Constantinople, le célèbre Dioscore d'Alexandrie. Au cours des séances du conciliabule d'Ephèse en 449, un évêque égyptien, Olympius d'Évaza, reconnu en effet pour œcuménique le trop fameux patriarche d'Alexandrie qui présidait l'assemblée au nom de

13-28. La première partie de cet article signale encore (p. 76) la présence du maître œcuménique dans la titulature universitaire byzantine au Moyen Âge proprement dit.

13. C'est l'opinion erronée de F. Schemmel, *Die Hochschule von Konstantinopel von V bis IX Jahrhundert*, Berlin, 1912, p. 14.

14. Théodoret, *Libellus contra Nestorium* ; Migne, P.G., 83, 1156 b.

l'empereur, et qui devait imposer son point de vue par la force avec l'appui du bras séculier¹⁵. Certes Olympius d'Evaza, en politique avisé, désavoua son initiative intempestive au concile de Chalcédoine, deux ans plus tard (451)¹⁶. Il n'en est pas moins vrai qu'en 449, Dioscore exprimait la doctrine officielle de l'empereur Théodose II et que c'est dans cette perspective qu'il pouvait être appelé œcuménique par certains évêques orientaux.

En tout cas, ce titre ne signifiait nullement une juridiction étendue de l'évêque d'Alexandrie sur l'ensemble des Eglises d'Orient et d'Occident et, dans leur lettre au pape saint Léon, les Pères de Chalcédoine devaient singulièrement préciser l'acception de l'adjectif οἰκουμηνικός dans le sens que nous lui donnons ici. Pour justifier auprès de saint Léon les décisions qu'ils ont prises en faveur du siège de la Nouvelle Rome, les évêques rappellent en effet qu'ils ont confirmé les droits ecclésiastiques de Constantinople pour répondre aux désirs de l'empereur, comme il sied à un concile œcuménique¹⁷. En vérité, cette lettre fait clairement de l'adjectif οἰκουμηνικός l'équivalent d'orthodoxe dans le sens de la volonté de l'empereur, souverain universel. Mais puisque les évêques s'adressent à l'évêque de Rome, il marque également d'une manière très apparente les virtualités conciliaires à l'universalisme entre l'Orient et l'Occident, c'est-à-dire entre les deux morides qui constituent dialectiquement l'οἰκουμένη impériale, toujours plus difficile à réaliser sur le plan politique et sur le plan religieux à partir du V^e siècle.

C'est aussi parce que le pape favorisait cette unité par la rigueur de son enseignement diphysite qu'au moment du concile de Chalcédoine, plusieurs personnages qui étaient les adversaires de Dioscore, Théodore et Ischyriion, diacres d'Alexandrie, le laïque Sophrone et le prêtre Athanase, s'adressèrent à saint Léon en l'appelant tour à tour archevêque ou patriarche œcuménique¹⁸. Dans cet emploi, comme on l'a dit précédemment pour Dioscore, le terme avait exclusivement un sens idéologique et doctrinal, et la lettre du concile à saint Léon ne laisse aucun doute à cet égard. A vrai dire, les conditions

15. Sanctissimus pater noster et universalis archiepiscopus Dioscorus magnae Alexandrinae civitatis, Mansi, VI, 855. Nous n'avons aujourd'hui que la traduction latine de l'intervention d'Olympius d'Evaza au conciliabule d'Éphèse. Mais cette traduction permet de restituer sans équivoque οἰκουμηνικός dans l'original grec du document en question.

16. Le Quien, *Oriens christianus*, I, 733.

17. Migne, *P.L.*, 54, 958 b. L'expression παρά τῆς οἰκουμηνικῆς συνόδου, qui figure dans le texte de cette lettre, est traduite en latin par la formule *ab universali concilio*, et cette traduction confirme les leçons παρά et οἰκουμηνικῆς dans l'original grec. Voir E. Schwartz, *Concilium universale Chalcedonense*, I, 3, Berlin, 1935, p. 118 (477). Le texte qui apparaît dans la *Patrologie latine* de Migne παρά τῆς οἰκουμένης συνόδου est erroné.

18. Mansi, VI, 1005, 1012, 1021 et 1029 τῷ ἀγιωτάτῳ καὶ θεοφιλεστάτῳ οἰκουμηνικῷ ἀρχιεπισκόπῳ καὶ πατριάρχῃ τῆς μεγάλης Ῥώμης Λέοντι. Ce titre revient avec quelques variantes dans les références en question.

politiques avaient changé depuis le brigandage d'Ephèse en 449 ; après la mort de Théodose II (450), l'avènement de Marcien avait uni les classes dirigeantes de Rome et de Constantinople dans des préoccupations communes, en rapprochant les Eglises des deux cités impériales et en permettant ainsi au pape d'exercer un arbitrage efficace dans les conflits dogmatiques entre les Orientaux. On sait le rôle décisif joué par les légats romains, alliés à l'évêque de Constantinople, dans l'élaboration de l'orthodoxie chalcédonienne qui devait constituer pendant deux siècles le lien idéologique entre l'Occident barbare et l'Orient byzantin¹⁹ ; et dans cette perspective même, saint Léon méritait à bon droit le titre d'œcuménique.

On rappellera plus loin les raisons qui engagèrent les papes à refuser de prime abord ce titre, que les Orientaux leur concédèrent à plusieurs reprises à l'époque byzantine. Cependant, c'est justement dans la perspective de l'orthodoxie chalcédonienne, favorable à l'union entre l'Orient et l'Occident et singulièrement entre l'Ancienne et la Nouvelle Rome, qu'il apparaîtra officiellement dans la titulature ecclésiastique au VI^e siècle, c'est-à-dire au siècle de Justinien. Jusqu'ici l'emploi en avait été plus ou moins laissé à l'initiative individuelle. Au reste, le titre avait nécessairement sombré dans le schisme ecclésiastique entre l'Orient et l'Occident, qui avait bientôt suivi la proclamation des définitions dogmatiques de Chalcedoine. Mais à la fin du règne d'Anastase (491-518), au moment où l'opinion attendait une réaction contre le monophysisme de cet empereur, les moines d'Antioche s'adressent au pape Hormisdas en l'appelant patriarche de l'univers²⁰, et l'adjectif *οἰκουμηνικός*, qui correspond à ce titre, deviendra fréquent en Orient après la mort d'Anastase, qui provoqua une réaction politique de l'aristocratie fidèle à Rome. C'est en effet à partir du règne de Justin I^{er} (518-527), qui rétablit à Constantinople l'orthodoxie chalcédonienne et l'union avec Rome après le schisme d'Acace, que les évêques de la ville impériale prennent couramment le titre d'*οἰκουμηνικός*, qui figure alors dans les documents officiels de l'Empire et du patriarcat byzantin.

Les témoignages de ces documents pour les titulaires successifs du siège de la Nouvelle Rome, à l'époque de Justin I^{er} et de son suc-

19. On sait que le pape saint Léon protesta contre les prérogatives accordées au siège épiscopal de Constantinople par le canon 28 du concile de Chalcedoine. L'adoption de ce canon avait d'ailleurs suscité les réserves des légats romains à Chalcedoine même. Mais il est certain que ces réserves n'empêchèrent pas l'entente entre Rome et Constantinople au haut Moyen Age, et que l'historien catholique constate aujourd'hui l'efficacité de cette entente sur le plan dogmatique et sur le plan religieux proprement dit.

20. Sanctissimo et beatissimo universae orbis terrae patriarchae Hormisdas, Mansi, VIII, 425. Le texte grec de ce document a disparu ; mais la traduction permet encore ici de restituer avec certitude le génitif *τῆς οἰκουμένης*, à l'origine du latin *universae orbis terrae*.

cesseur Justinien, sont très nombreux à cet égard. Aussi bien dans leur correspondance officielle que dans les lettres qui leur sont adressées ou dans les actes qui les concernent²¹, les patriarches de Constantinople ont droit au titre en question à partir de 518. Dans la perspective de la dynastie justinienne, ce terme signifie sans équivoque l'adhésion de ces patriarches à la doctrine catholique commune à l'Orient et à l'Occident depuis Chalcédoine. De toute manière, son apparition dans la titulature officielle des évêques de Constantinople coïncide avec la rupture du schisme d'Acace, le rétablissement de l'orthodoxie chalcédonienne, l'union avec Rome et la restauration politique de l'Empire romain universel dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Le fait rappelle singulièrement dans ces conditions l'œuvre des maîtres œcuméniques, qui apparaissent à la même époque, et qui devaient répandre la doctrine impériale dans l'enseignement supérieur. On a donc eu tort de croire que les patriarches de Constantinople avaient pris le titre en question à l'époque du schisme d'Acace, pour marquer la primauté de la Nouvelle Rome sur l'Ancienne dans l'univers chrétien. C'est au contraire dans une perspective d'union dogmatique entre les deux Romes, que l'adjectif *οἰκουμενικός* s'introduit dans la titulature officielle des évêques de Constantinople, qui ne l'avaient jamais utilisé auparavant, semble-t-il. Le terme est si précis à ce sujet qu'à l'instar de leurs collègues d'Antioche, les moines de Constantinople l'attribuèrent en 535 au pape de Rome dans une lettre où ils suppliaient Agapet de faire expulser les monophysites de la ville impériale de Constantinople²² et leur chef de file, le patriarche Anthime.

Comme la lettre des moines d'Antioche à Hormisdas, la supplique des archimandrites de Constantinople au pape Agapet précise d'une manière très heureuse le sens de l'adjectif *οἰκουμενικός*, au moment même où il entre dans la titulature officielle des évêques de Constantinople. Certes, en faisant appel au pape, ces archimandrites contestaient précisément le titre en question au patriarche Anthime, qui était plus ou moins ouvertement acquis aux tendances monophysites de Sévère d'Antioche. Il n'en est pas moins vrai qu'en plaçant leur requête sur le plan dogmatique, les moines de Constantinople, tout comme leurs collègues syriens qui étaient également hostiles à Sévère d'Antioche, confirment encore l'acception traditionnelle de l'adjectif *οἰκουμενικός* dans le grec ecclésiastique. *Οἰκουμενικός* signifie avant tout ce qui est conforme à l'orthodoxie commune à l'Orient et à l'Oc-

21. Voir S. Vailhé, *Le titre de patriarche œcuménique avant Saint Grégoire le Grand*, dans *Echos d'Orient*, XI (1908), pp. 65-69, qui rappelle toutes les références utiles à ce sujet. Cependant cet auteur confond *οἰκουμενικός* avec *καθολικός*, et il donne à l'adjectif *οἰκουμενικός* un sens erroné.

22. *Τῷ δεσπότῃ ἡμῶν τῷ ἀγιωτάτῳ καὶ μακαριωτάτῳ ἀρχιεπισκόπῳ τῆς πρεσβυτέρας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικῆς πατριάρχῃ Ἀγαθητῶν...* (Mansi, VIII, 895).

cident, et ce qui favorise cette orthodoxie même dans la perspective de l'union entre les deux mondes. Il n'accorde aucune juridiction exceptionnelle aux dignitaires qui le portent, puisqu'à l'époque où il apparaît dans la titulature du patriarche de Constantinople, Justinien proclame légalement l'existence des cinq patriarchats²³ qui correspondent aux cinq sièges œcuméniques, tels qu'ils apparaîtront dans la tradition byzantine postérieure : Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem²⁴. Précisons que les *Novelles* du même empereur rappellent explicitement la primauté du pape de l'Ancienne Rome, qui n'est pas encore appelé œcuménique dans la législation impériale du VI^e siècle²⁵.

Au reste, l'adjectif *οἰκουμηνικός* peut être attribué à des dignitaires ecclésiastiques de rang plus modeste. C'est ainsi qu'en 543, à l'instigation des tribus arabes vassales de l'empire, Théodora fit nommer évêque d'Edesse le fameux Jacques Baradaï qui prit le titre de métropolitain œcuménique²⁶. Ce titre usurpé devait faciliter la mission plus ou moins clandestine de ce curieux personnage, qui était acquis secrètement aux idées monophysites de l'impératrice, et qui allait être le fondateur de la secte jacobite ; mais dans cette perspective, il confirme à tous égards que l'adjectif *οἰκουμηνικός* n'entraîne aucune juridiction particulière sur l'Eglise universelle. Il s'applique avec exactitude aux dignitaires qui professent l'orthodoxie impériale dans la communion entre l'Orient et l'Occident.

L'affaire de Jacques Baradaï permet de préciser qu'*οἰκουμηνικός* est l'équivalent du mot syriaque *melchite*, que les monophysites appliquèrent aux partisans de l'orthodoxie impériale à partir du concile de Chalcédoine, et singulièrement à partir du VI^e siècle. La synonymie entre les deux termes confirme sans équivoque l'acception particulière de l'adjectif *οἰκουμηνικός* dans la tradition byzantine. D'ailleurs, les patriarches orientaux, fidèles à l'orthodoxie chalcédonienne prendront rapidement eux-mêmes le titre de melchites.

Ainsi, dans cette acception doctrinale qu'on lui reconnaît en priorité, l'adjectif *οἰκουμηνικός* n'appartient à personne d'une manière exclusive. De même que les maîtres œcuméniques collaborent d'une manière ou d'une autre à la conservation de la doctrine officielle, les patriar-

23. *Novelle*, CXXIII, 3.

24. Voir notamment Théophraste, *Chronographie*, 4, 12.

25. *Novelle*, CXXXI, 2.

26. Grégoire Bar Hebraeus, *Chronicon eccl.* I, 215. A vrai dire, les sources orientales distinguent parfois l'évêque d'Edesse de Jacques Baradaï, métropolitain œcuménique. Voir, à ce sujet, J. Maspéro, *Histoire des patriarches d'Alexandrie depuis la mort de l'empereur Anastase jusqu'à la réconciliation des églises jacobites (518-616)*, Paris, 1923, pp. 184-190. Sur Jacques Baradaï, on peut aussi consulter H. G. Kleyne, *Jacobus Baradaeus, de stichter der Syrische Monophysitische Kerk*, Leiden, E. J. Brill, 1882. In-8°, 210 p. (thèse Leyde).

ches œcuméniques, c'est-à-dire d'Empire, défendent conjointement l'orthodoxie impériale pour maintenir la communion entre l'Orient et l'Occident dans une perspective universaliste. C'est ainsi qu'à la fin du VII^e siècle, à la faveur de la restauration chalcédonienne entreprise par l'empereur Constantin IV Pogonat, les lettres de convocation au VI^e concile œcuménique de 680 seront respectivement adressées à Domnus de Rome, pape œcuménique²⁷, et à Georges de Constantinople, patriarche œcuménique²⁸, chargé de transmettre l'invitation à ses collègues orientaux.

En raison même de la conjoncture œcuménique, les papes de la fin du VII^e siècle acceptèrent ce titre, que leurs prédécesseurs Pélage II (578-590) et Grégoire le Grand (590-604) avaient amèrement reproché au patriarche de Constantinople, Jean IV le Jeûneur, un siècle auparavant. A vrai dire, les appréhensions de Pélage II et de Grégoire le Grand étaient compréhensibles au VI^e siècle, puisqu'à cette époque l'évêque de Rome n'avait pas encore reçu l'épithète fameuse dans les documents officiels. Ajoutons qu'en traduisant οἰκουμενικός par *universalis*, les Latins avaient implicitement opéré un transfert de sens qu'on retrouve même dans la transcription du terme sous la forme *œcumenicus*. Au IX^e siècle, Anastase le Bibliothécaire attestera explicitement cette confusion en précisant que les Grecs ne confèrent pas au patriarche œcuménique une juridiction universelle²⁹. Cette précision rappelle sans équivoque la pluralité des sièges œcuméniques, telle qu'elle apparaît dans la tradition byzantine et singulièrement dans les lettres de convocation au VI^e concile œcuménique, qui marque le triomphe définitif de l'orthodoxie chalcédonienne.

D'ailleurs ce concile, qui révéla une si complète entente entre Rome et Constantinople, fut aussi celui qui manifesta le plus précisément son caractère œcuménique dans la double acception politique et religieuse du terme. Dès les premières séances, l'adjectif οἰκουμενικός apparaît en effet dans les comptes rendus des débats³⁰. Dans l'épanouissement de l'orthodoxie diphysite dont il est le terme, le VI^e concile œcuménique de Constantinople développe pleinement, à cet égard, les virtualités du concile de Chalcédoine qui avait déjà pris conscience de son caractère œcuménique dans toute l'acception du mot. Car οἰκουμενικός répond encore de cette manière au sens particulier qu'il prend au Bas-Empire. Pour l'antiquité chrétienne,

27. Mansi, XI, 196.

28. Mansi, XI, 201.

29. Anastase le Bibliothécaire dit en effet des Grecs « non ideo quem multi universalem interpretati sunt, dicerent patriarcham quod totius orbis teneret praesulatum, sed quod cuidam parti orbis, quae a Christianis inhabitatur, praesit. » On trouvera justement la référence de cette citation dans A. Hauck, *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, IX, Leipzig, 1901, p. 304. à l'art. Johannes IV Jejunator.

30. Voir notamment Mansi, XI, 209.

un concile œcuménique est, en effet, une assemblée d'évêques chargée de définir l'orthodoxie impériale commune à l'Orient et à l'Occident, dans la perspective universaliste de l'Empire chrétien. Il exige entre autres la participation, le consentement ou l'approbation des représentants des Sièges œcuméniques, dans l'union entre les Eglises de Rome et de Constantinople, qui constitue le fondement de l'œcuménicité ecclésiastique et de la collégialité de l'épiscopat depuis Constantin le Grand. En dépit de l'évolution historique, ou peut-être en raison des constantes de l'histoire, cette union représente toujours les virtualités universalistes de l'Eglise entière. C'est l'entente entre Rome et Constantinople dans la conjoncture œcuménique qui permet en effet le triomphe de l'orthodoxie chalcédonienne et la conversion progressive de l'Europe barbare à l'unité catholique entre le V^e et le IX^e siècle. Il était nécessaire de rappeler cette conjoncture pour comprendre toute la portée de l'adjectif οἰκουμενικός dans l'histoire et dans la tradition ecclésiastique.

Ainsi, l'adjectif « œcuménique » n'a pas exactement à l'origine le sens que nous lui prêtons aujourd'hui, dans un contexte historique très différent. Il est vrai que les deux sièges de Rome et de Constantinople se sont successivement libérés du pouvoir impérial au Moyen Age, et que cet adjectif a nécessairement perdu l'acception primitive qui le rattachait à la conception universaliste de l'Empire chrétien, dans la perspective de l'union politique entre l'Orient et l'Occident. C'est pourquoi le terme en question a définitivement pris en Occident le sens général que lui conférait déjà la traduction latine sous la forme *universalis*. Cependant, comme on l'a indiqué au début de cet article, l'Orient grec n'a jamais complètement oublié l'acception originale de ce terme, et la rencontre de Jérusalem entre le Saint-Père et le Patriarche œcuménique rappelle d'une manière concrète cette acception originale, dans un retour au passé qui est singulièrement prometteur pour l'avenir.

Dans la constante historique que j'ai soulignée plus haut, les deux Eglises expriment toujours en effet la dualité nécessaire entre les deux mondes. Cette dualité existait dans l'Antiquité entre le monde grec et le monde latin ; elle s'est perpétuée au Moyen Age après la chute de l'Empire romain et elle apparaît encore aujourd'hui dans la coexistence entre l'Orient et l'Occident ecclésiastiques, qui ont étendu les deux parties de l'οἰκουμένη à l'ensemble de l'univers, après avoir secoué le joug impérial. Mais à toutes les époques, l'union entre les deux mondes a été un facteur de paix et de progrès spirituel. En pénétrant en Orient par les armes, Rome était conquise par la Grèce sur le plan intellectuel (*Graecia capta ferum victorem cepit*), et cette conquête permettait la *pax romana* et la venue du Christ sur la terre. Plus tard, comme on l'a dit précédemment, la communion entre les

deux Romes sera le ferment de l'unité catholique dans l'univers civilisé. Le schisme ecclésiastique brisera cette unité entre le IX^e et le XI^e siècle, en favorisant les tensions politiques et les rivalités religieuses dans le monde chrétien. Les hérésies et les missions rivales accroîtront alors les dissensions entre les chrétiens, en Orient comme en Occident. Cependant, de part et d'autre, le corps mystique continuera de croître malgré la désunion entre les disciples du Christ. Il reste que le refus de reconnaître la dualité inscrite dans l'histoire a contribué à freiner jusqu'à présent l'expansion du message évangélique dans sa plénitude universelle. La reconnaissance de cette dualité œcuménique, elle-même symbole et garantie d'une légitime diversité ecclésiale, ne peut qu'engendrer l'unité chrétienne dans la charité et dans la paix du Christ promises aux hommes de bonne volonté. Dans l'Eglise ancienne comme de nos jours, la conjoncture œcuménique exige le dialogue entre chrétiens séparés d'Orient et d'Occident. C'est pourquoi nous sommes particulièrement reconnaissants à S.S. Paul VI d'avoir engagé ce dialogue au nom du Siège apostolique.

Enghien-les-Bains (S. et O.)
32, rue de Mora

André TUILIER
*Bibliothécaire à la Bibliothèque
de la Sorbonne*